

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt et un, le 9 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Philippe CHEVALIER, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Bernadette BAUMGARTNER **membre suppléant**.

**Étaient excusés :** Mesdames et messieurs Chantal BEQUILLARD, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Sophie GUYON, Sandrine LARCHER, Emmanuelle PALMA GERARD, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Jérôme TOURNU.

**Avaient donné pouvoir :** Catherine CREPIN à Anissa BRIKH, Virginie REY à Thomas BIETRY, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Emmanuelle PALMA GERARD à Daniel BOUR, Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 3 décembre 2021	Le 3 décembre 2021	En exercice	50
		Présents	36
		Votants	40

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Patrice DUMORTIER est désigné.

**2021-08-46 Budget général-Attribution emprunt 2021**

*Rapporteur : Daniel FRERY*

*Le Président sollicite l'assemblée afin de savoir si le Conseil communautaire approuve à l'unanimité l'adjonction de ce point à l'ordre du jour.*

*Le conseil communautaire approuve à l'unanimité.*

*Annule et remplace la délibération n°2021-06-16 du 16 septembre 2021,*

*Vu la délibération n° 2021-03-02 C du 8 avril 2021 relative au vote du BP 2021 du budget général,*

La CCST a sollicité plusieurs organismes bancaires dans le cadre d'une nouvelle consultation pour un emprunt de 2 000 000 euros sur le budget général suite au désistement de l'organisme bancaire retenu lors du Conseil communautaire du 16 septembre dernier.

Au vu des offres reçues, il est proposé au Conseil communautaire de retenir celle de La Banque Postale pour un montant de 2 000 000 € pour une durée de 25 ans à un taux fixe de 0.91 %.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **de valider le choix de l'organisme attributaire et de contracter un emprunt auprès de La Banque Postale,**
- **d'accepter les principales caractéristiques du contrat de prêt :**
  - **Score Gissler : 1A**
  - **Montant du contrat de prêt : 2 000 000,00 EUR**
  - **Durée du contrat de prêt : 25 ans**
  - **Objet du contrat de prêt : financer les investissements**

**Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/03/2047**

- **Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds**
- **Montant : 2 000 000,00 EUR**
- **Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 04/02/2022, en une, deux ou trois fois avec versement automatique à cette date**
- **Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0.91%**
- **Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours**
- **Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle**
- **Mode d'amortissement : constant**
- **Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle**

**Commission**

- **Commission d'engagement : 0.10% du montant du contrat de prêt**
- **d'autoriser le Président à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus,**
- **d'autoriser le président à intervenir auprès de la Banque Postale.**

Envoyé en préfecture le 15/12/2021

Reçu en préfecture le 15/12/2021

Affiché le



ID : 090-249000241-20211209-2021\_08\_46-BF

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Le Président,**

Et publication ou notification le **MERCREDI 15 DEC. 2021**

Le Président,

